

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 42 (1945)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

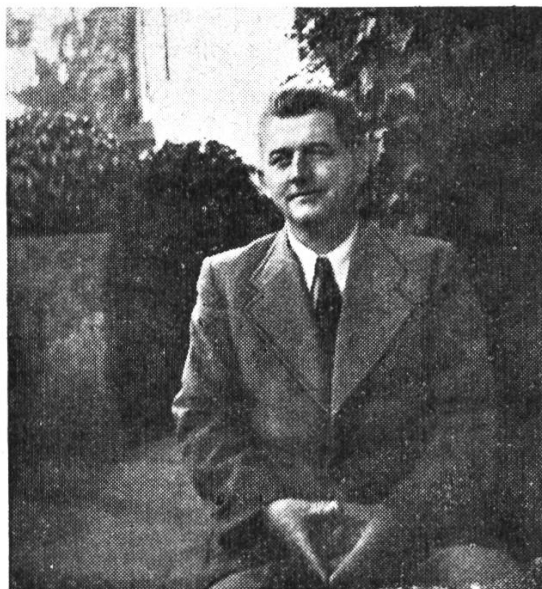
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**† David MAIRE**

(1902-1945)

Le 26 juillet écoulé, à Fiez s/ Grandson, une foule nombreuse et recueillie a rendu les derniers devoirs à David Maire.

Nous le savions malade, mais à le voir si plein d'entrain, rien ne nous avait laissé prévoir un si fatal dénouement, c'est avec consternation que nous avons été informé de son décès.

Depuis 1925, succédant à sa mère, David Maire était buraliste-facteur dans son village où chacun appréciait son caractère cordial et bienveillant. Homme de progrès, président de la Commission scolaire, membre du Conseil de paroisse, président de la Société de chant, le défunt jouait avec modestie un rôle de premier plan dans sa localité.

Son violon d'Ingres, ce fut les abeilles auxquelles il consacrait ses heures de loisir.

De même que l'abeille diligente a une vie plus brève qu'elle est plus active, ainsi son grand ami a terminé très tôt, — trop tôt hélas — une carrière toute de dévouement et de bienfaisante activité.

Cette mort prématurée, à l'âge de 43 ans, prive la section d'un jeune plein de promesses, qui était appelé à rendre de grands services à la cause apicole dans la région.

Que Mme Maire et la famille éplorée veuillent trouver ici l'expression de la profonde sympathie de tous les apiculteurs de la section de Grandson et Pied du Jura.

N. Clément,

† Louis VIAL

La Société d'apiculture de la Veveyse vient de perdre deux de ses membres très méritants et très attachés à la société. Ce sont Louis Vial à St-Martin et Pierre Grandjean, gendarme à Attalens. Ils ont été ensevelis à un jour d'intervalle seulement. Ils étaient encore dans la force de l'âge et appelés à rendre de grands services, spécialement à leurs familles qu'ils ont quittées trop tôt et où ils font un grand vide.

Louis Vial a été enseveli le 14 avril, à l'ombre du clocher qu'il aimait beaucoup, preuve en est son magnifique testament. Il n'était âgé que de 55 ans. Sa mort si imprévue fut une surprise douloureuse pour ses nombreux amis. Il était vice-président de notre société. L'apiculture n'était cependant pour lui qu'une occupation très accessoire lui permettant de se reposer de ses occupations très astreignantes, car à côté d'un commerce très prospère, il occupait de nombreuses fonctions tant dans sa commune que dans sa paroisse qui bénéficièrent durant de nombreuses années de ses compétences et de son dévouement.

A son épouse nous exprimons notre sincère sympathie.

† Pierre GRANDJEAN

M. Pierre Grandjean, gendarme, jouissait de l'estime et de la sympathie générale. Père d'une nombreuse famille, il cherchait par tous les moyens à pourvoir à l'entretien de ses douze enfants. Il trouva dans l'apiculture un moyen de parfaire son traitement en occupant utilement ses loisirs.

Depuis plus de dix ans, il se vouait à l'apiculture avec beaucoup d'intelligence et de succès. C'est qu'il aimait ses abeilles.

Dès le début, il demanda son admission dans la Société d'apiculture. Le soussigné a eu le plaisir de le diriger dans ses débuts et de constater avec beaucoup de plaisir ses progrès rapides et ses succès.

C'était un lecteur assidu du *Bulletin*. Il ne manquait jamais une conférence, à moins que ses occupations ou sa santé l'en empêchassent.

Ses collègues apiculteurs l'ont accompagné à sa dernière demeure, émus à la vue de sa veuve éplorée et de ses enfants encore en bas âge.

A sa famille si douloureusement éprouvée, la Société d'apiculture de la Veveyse présente l'expression de sa sympathie.

A. P., président.

Influence de la chaleur sur le parasite *Nosema apis*

par Mlle Dr Ruth Lotmar, Liebefeld, Berne.

(Suite et fin)

Cette solution est préparée de la manière suivante : L'intestin moyen (par exemple) est broyé dans un petit mortier avec addition d'un peu d'eau jusqu'à ce qu'il ne demeure plus de morceau de tissus visible. Le contenu du mortier, ainsi que l'eau de rinçage du mortier lui-même et du pilon sont déposés dans un verre gradué auquel on rajoute assez d'eau pour arriver à 3 cm³. Ces 3 cm³ de solution renferment donc toutes les spores de l'intestin. Une gouttelette en est déposée dans la cellule Metz à dénombrement et, après avoir laissé reposer les spores au fond, on peut commencer à compter.

En vue de faire absorber les spores par les abeilles afin de les infecter, on en prépare un mélange avec du sirop. Ce sirop aux spores est donné à chaque abeille individuellement, au moyen d'une pipette graduée, à 10 cm. (mm³).

En 1943, durant mon trop court séjour au Liebefeld, j'ai eu le plaisir de voir avec quelles sûreté et habileté Mlle Lotmar fait ce travail aussi délicat que subtil. Une à une, les abeilles sont sorties de leur cage (ancienne section en verre Spori), saisies par les ailes (Mlle Lotmar préfère ses doigts aux pincettes), la pipette contenant les 10 cm. est approchée du labellum (trompe) et l'abeille se met tranquillement et avec conscience à sucer le sirop. Aussitôt après, elle est enfermée dans une autre cage identique où elle attendra sa centaine de sœurs d'infortune.

C'est à partir de cet instant que commencent les expériences avec la température propre. Les cages avec leurs abeilles sont soumises à la température désirée dans un thermostat. Les cages avec abeilles de contrôle sont gardées à une température constante de 30 degrés, température qui convient le mieux à nos mouches à miel.

Essai fondamental à 30 degrés. Infection artificielle avec 900,000 spores par abeille. Durant les trois premiers jours, rien à constater. Planontes et mérontes, par leur fine structure extrêmement diaphane, sont difficilement visibles. Quatrième jour : à peu près 300,000 sporontes et jeunes spores par abeille. Septième jour : à peu près 1,900,000 jeunes spores. Dixième jour : à peu près 44 millions de spores. Ces divers chiffres concernent exclusivement l'intestin moyen.

Quelques semaines se passent sans aucune augmentation. Dans certains cas, il y a même diminution que Mlle Lotmar attribue au fait que les cellules épithéliales de l'intestin nécessaires au développement des spores n'arrivent pas à être remplacées assez vite pour les besoins d'espace vital du parasite. Une certaine saturation se produit donc dans l'intestin moyen. Par contre, tout vol de

propreté étant exclu pour l'abeille, les spores s'accumulent dans le rectum à tel point qu'on en a dénombré jusqu'à 240 millions. Chiffre énorme.

Si donc et jusqu'à la mort de l'abeille, le nombre des spores augmente considérablement dans la partie rectale de l'intestin, il reste fixe dans l'intestin moyen, dès qu'il y a saturation. Il doit s'établir un équilibre entre la perte de spores par renouvellement des cellules épithéliales et la formation de spores nouvelles. Ce renouvellement des cellules est d'ailleurs une fonction normale de l'estomac en relation étroite avec la sécrétion et la digestion. Les expériences de Mlle Lotmar l'autorisent à conclure qu'à la température optima les cellules sont renouvelées au bout de cinq jours environ ; à des températures plus basses, seulement au bout de quelques semaines. Si, par suite de faiblesse ou d'autres causes, le remplacement des cellules s'opère à un rythme plus lent, il s'ensuit une diminution dans la reproduction du noséma par manque de place dans les cellules saines.

On a constaté une relation entre la longueur du boyau et le nombre des spores.

En millions

Couveuses :	Longueur du boyau,	11 à 12 mm.	Spores :	40 à 63
Hivernantes :	Longueur du boyau,	7 à 9 mm.	Spores :	35 à 55
Butineuses :	Longueur du boyau,	environ 7 mm.	Spores :	25 à 35
Jeunes abeilles :	Longueur du boyau,	6 mm.	Spores :	9

Essai à 25 degrés. Ralentissement de la vitesse de reproduction du *Nosema apis*, mais non de la germination.

Essai à 20 degrés. Ralentissement de la reproduction et diminution de la germination.

Essai à 15 degrés. Germination très fortement freinée. Les abeilles vivent au maximum treize jours. Freinage à la germination mis à part, le noséma ne se porte pas plus mal. Le douzième jour de l'essai, on a dénombré 20 millions de spores chez des abeilles soumises à nouveau, le sixième jour, à une température de 30 degrés.

Essai à 10 degrés. Arrêt complet de la germination et presque complet de la reproduction. A 10 degrés, l'abeille atteint la température minima permettant son existence. Elle peut juste continuer à vivre. A une température plus basse, elle meurt. Par contre, le noséma résiste à des températures bien plus basses, sans perdre la faculté de se reproduire. Cette faculté est au ralenti, mais redevient normale dès que se produit une hausse de la température.

Essai à 35 degrés. Cette température se révèle aussi favorable au développement du noséma que 30 degrés. Aussi bien à 35 qu'à

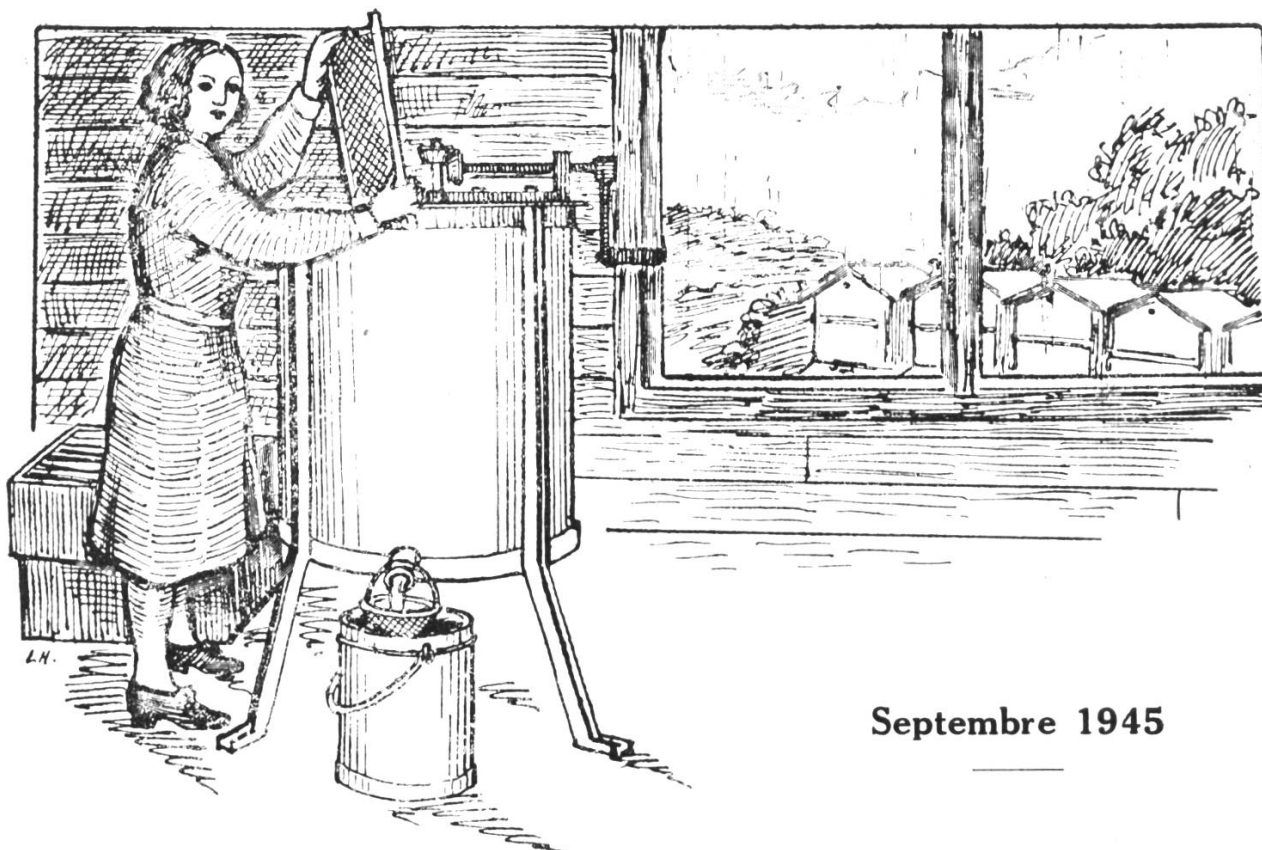
30 degrés, les abeilles atteignent le maximum de spores du huitième au dixième jour.

Essai à 36 degrés. Cette température constitue la limite à laquelle le noséma peut encore se développer. La reproduction s'opère au ralenti et des spécimens dégénérés font alors leur apparition. Formes géantes ou formes rondes des spores, au lieu d'ovales.

Essai à 37 degrés. Arrêt presque complet du développement du noséma. Si l'abeille se plaît à cette température, la limite semble être atteinte pour le noséma. Et voici où l'on arrive à un surprenant résultat : des abeilles infectées avec un million de spores et soumises à une température de 30 degrés durant neuf à dix jours, soit jusqu'au maximum de l'infection, soumises à ce moment-là à une température de 37 degrés et analysées les jours suivants, accusent une rapide diminution du nombre des spores et cela à un tel point que, le cinquième jour, Mlle Lotmar ne leur trouve que quelques spores isolés. Elle explique ce phénomène de la façon suivante : Pendant la digestion à température normale, les cellules épithéliales nouvellement formées sont immédiatement envahies par les formes végétatives du *Nosema apis* (planontes). A 37 degrés, ces cellules épithéliales se renouvellent rapidement, mais la reproduction des formes végétatives du noséma se trouve pratiquement arrêtée. Les cellules épithéliales ne sont point envahies et toutes les formes du noséma sont refoulées dans le rectum. L'estomac devient exempt de parasites. Le cinquième jour, la guérison n'est pas encore complète. Soumises de nouveau à une température de 30 degrés, il se produit en quelques jours une nouvelle augmentation, pouvant atteindre jusqu'à 8 millions de spores. Si, par contre, l'abeille est laissée pendant dix jours à 37 degrés, la guérison est alors complète.

Mlle Dr Ruth Lotmar est donc parvenue à un résultat que des milliers d'essais avec des produits chimiques ou pharmaceutiques ont été incapables d'obtenir : *des abeilles atteintes du noséma ont pu être guéries*. Elle reconnaît spontanément que, pour l'instant, ses recherches présentent un intérêt purement théorique. Pratiquement, une grande colonie d'abeilles, enfermée aussi longtemps pour être soumise à cette température de 37 degrés, périrait probablement de l'énervement provoqué par sa réclusion. Les difficultés techniques à vaincre en vue de conserver cette masse d'abeilles à une température constante de 37 degrés ne sont pas à sousestimer. Mais, ce que Mlle Dr Ruth Lotmar nous a appris d'incontestablement nouveau au sujet du parasite *Nosema apis*, se révèle extrêmement précieux et sera d'un grand secours lors des essais futurs ayant pour but la guérison des abeilles atteintes du noséma au moyen de matières chimiques, pharmaceutiques ou autres.

Jean Wünnenburger.



Septembre 1945

Août a été très mélangé..., sauf une constante, trop constante absence de miellée ou de nectar. Mais la pluie est enfin venue, la tant désirée, amenant avec elle un bienfaisant rafraîchissement de la température. Août nous a apporté aussi un autre et immense bienfait : la fin de la guerre mondiale, par la capitulation du Japon. Il ne s'agit maintenant plus que de gagner la paix véritable, ce qui s'avère pour le moment, aussi ardu que de gagner la victoire. Août nous a aussi apporté ce que nous désirions, surtout comme apiculteurs, soit du sucre pour venir au secours de nos abeilles. Hélas, la quantité qui a pu nous être accordée, avec toute la bonne volonté possible, est bien loin de suffire même après avoir réduit le nombre de nos colonies d'un quart. Ce qui n'empêchera pas les jaloux de dire : c'est injuste de donner du sucre aux abeilles, alors qu'on en accorde si peu aux gens.

Les avis sont très partagés au sujet de ce sucre. Quand faut-il le donner ? et dans quelle densité ? Nous n'avons pas la science infuse et absolue, mais nous maintenons cependant ceci : Donnez les provisions le plus tôt possible en septembre, puisqu'il est trop tard pour vous dire de les donner en août ; nous ne savons pas le temps qu'il fera plus tard et si la température permettra à nos abeilles d'operculer ces maigres provisions. La saison est trop avancée, la température est trop rafraîchie déjà pour qu'il y ait à craindre une dilapidation des quantités données par la ponte et l'élevage intempestif de couvain. Dans quelle densité, faut-il donner le sirop ? L'opinion prévaut de plus en plus de le donner

plutôt clair, liquide. Un litre d'eau pour un kg. de sucre. Cela me paraît un peu exagéré. Trouvez une moyenne entre ce liquide très liquide et la traditionnelle proportion de 3 litres d'eau pour 5 kg. de sucre. Disons, par exemple, 4 litres d'eau pour 5 kg. de sucre. Si vous le donnez sans tarder, il pourra être operculé à temps.

Nous rendons nos lecteurs attentifs aux avis publiés, soit par la circulaire de M. Lehmann, de Berne, soit par M. Thiébaud. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire que toute cette histoire de sucre a donné au comité central une série de soucis et de démarches, mais nous devons ajouter que nous avons trouvé auprès de M. Meyer-Tsaut un appui aussi vigoureux que compréhensif. D'autre part, les présidents de sections ont aussi bien des difficultés, vaincre, des démarches délicates à accomplir, que chacun de nos membres comprenne la situation et y mette du sien le plus possible pour faciliter la tâche de tous. On a lu les récits de la journée du 20 août et les discours prononcés à cette occasion par notre général et le président de la Confédération. Chacun a vibré à ces souvenirs évoqués et l'on peut résumer le tout par le mot du général : SERVIR. Notre pays a pu être épargné jusqu'ici parce que chacun y a mis du sien, a cherché à servir. Dans les difficultés que nous éprouvons à propos de notre ravitaillement apicole, nous devons continuer à nous tenir unis et à y mettre toute la bonne volonté possible.

Avant de nourrir, nous le répétons, il faut faire une révision des rayons, en réduire le nombre à 6 ou 7, même si ces demoiselles se trouvent serrées ensuite de ce rétrécissement ; profiter de l'occasion pour supprimer tous les rayons défectueux. Il faut que la nourriture soit vraiment bien mise à portée immédiate du groupe d'hiver. Tenir bien au chaud et surtout vérifier l'étanchéité de vos toits de ruches, l'humidité étant bien plus pernicieuse que le froid proprement dit. Lisez attentivement l'article de M. le prof. Virieux dans ce numéro. Il y a quelques complications, mais il vaut la peine d'y procéder.

Nous avons été peiné, à le dire franchement, du peu d'appui donné à la belle œuvre entreprise par nos collègues du Jura bernois et spécialement de l'Ajoie, en faveur des sinistrés du pays de Montbéliard et de Belfort. Il n'y a que peu de sections qui aient soutenu d'un petit subside le secours en cire ou matériel apicole cette très louable entreprise. Il est encore temps de le faire. Relisez l'appel fait et envoyez votre contribution, c'est une belle page à inscrire dans l'activité de nos sections.

Et nous terminons ces pauvres indications par notre refrain : Continuons à aimer nos abeilles, elles en sont dignes malgré l'absence de récolte et donnons leur tous les soins que nous pouvons.

St-Sulpice, 22 août.

Schumacher.

Le problème du sucre et de la réduction des ruches

(*Réd.*) Nous devons à l'amabilité de M. le professeur Virieux l'exposé ci-après que nous recommandons vivement à l'attention de nos lecteurs. Il correspond à la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons presque tous et, au prix de quelques petites difficultés, ces moyens pourront nous conduire jusqu'au printemps 1946 où peut-être la situation se sera améliorée.

Une solution ? Partielle peut-être. Et surtout un essai de poser le problème d'une manière adéquate. Car avant de résoudre un problème, il faut le bien poser. Alors, mais alors seulement, des solutions peuvent éclore. Elles sont multiples. Bien que nos essais aient été répétés pendant plusieurs années, nous étions cependant décidés à les soumettre à plus ample expérience avant d'en rien écrire.

Seule la demande renouvelée, pressante, le véritable cri d'alarme de notre rédacteur nous fait sortir de notre silence. Ce faisant nous nous exposons à critique. Ce n'est pas nécessairement un mal, pourvu qu'elle soit constructive, et ne se résume pas à des « Allons donc ! »

Car nos apiculteurs sont dans une grande détresse. Nous en savons un qui a déjà perdu quinze ruches. Il faut donc aller vite. Proposer une solution, ne serait-elle que partielle, quitte à généraliser plus tard, en telle sorte que cette crise apicole soit, si non conjurée, du moins atténuée.

Thèse : Etant donné que la plupart de nos ruches sont démunies de provisions d'hiver, et que le contingentement de sucre alloué à l'apiculture est insuffisant, force est bien de réduire le nombre de nos abeilles. Nous disons bien le nombre de nos abilles, ce qui n'implique pas nécessairement le nombre de nos ruches.

A vrai dire, nous avons le choix : réduction du nombre des colonies ou réduction du nombre des abeilles. Entre deux maux choisir le moindre. Et notre thèse est qu'une colonie, fût-elle réduite à 4 rayons, peut passer l'hiver, gagner le printemps, accomplir jusqu'en juin son complet développement, finalement produire du miel. Tout ceci implique que les conditions soient favorables. Or une partie de ces conditions est soumise à notre volonté.

Il est bien entendu que cette thèse résulte d'une série d'expériences. Toutefois, elles ne furent opérées que sur un petit nombre de ruches, et nous eussions désiré, avant d'en parler, la généraliser.

Avant d'aller plus loin, parlons arithmétique. L'arithmétique de la distribution du sucre d'automne. Soit un apiculteur dont le rucher compte 12 ruches. Cet apiculteur aura reçu en fin août

les trois quarts de 12×8 kg., ou $12 \times \frac{3}{4} \times 8 = 12 \times 6 = 72$ kg. Retenons qu'il touchera 6 kg. par ruche.

Il faudrait à chacune de ses ruches environ 16 kg., pour passer l'hiver jusqu'au premier mai. Or il ne s'agit pas ici de printemps, car il est vraisemblable qu'une nouvelle dose de sucre sera mise, au printemps, à l'usage des apiculteurs. Donc, au lieu de 16 kg., 12 kg. sont suffisants pour passer l'hiver. C'est l'avis de plusieurs apiculteurs. C'est l'avis de de Layens. C'est la quantité que nous donnons à nos propres ruches. Et nous n'en perdons point. C'est enfin et surtout un fait. Et ce fait prime toute controverse, car c'est l'« opinion » de la bascule. Faites, comme je l'ai fait, la moyenne des statistiques si bien établies par M. Walther, et vous verrez qu'une ruche ordinaire consomme d'octobre à mars une douzaine de kg. de sucre (nos moyennes sont exactement de 8, 1 à 13, 24 kg.). Que si l'hivernage s'opère sur 8 cadres, la consommation de sucre est d'un peu plus de 10 kg.

Nous avons tâché d'exprimer les provisions nécessaires d'hiver par une formule :

$$P = n (1,3 + 0,7) \text{ ou mieux : } P = n (1,3) + c (0,7)$$

n représente le nombre de rayons, le premier nombre 1,3 est la quantité (en kg.) de miel par cadre, et le nombre fractionnaire est une quantité de miel supplémentaire par cadre de couvain (c).

Nous ne la donnons que parce qu'elle simplifie et généralise le problème, et parce qu'elle est susceptible d'être améliorée.

Usons-en. Soit 8 cadres dont 3 de couvain.

Provisions nécessaires : $8 \times 1,3 = 10,4 + 3 \times 0,7 = 2,1$. Total 12,5 kg.

Donc, une première réduction de la quantité de sucre d'automne nous indique 12 kg. Quantité minimum.

12 kg ! mais notre apiculteur n'en touche que 6. Que faire ? Envisageons les trois cas suivants :

1er cas. — Les ruches sont absolument vides de provisions. L'apiculteur tient à la « récolte de 1946 ». Il supprime 6 de ses ruches, parmi les plus faibles. Soit une réduction de 50 % du capital ruche. — On sait comme il est aisé de reconstruire un capital ! Remarquons en outre, que cet apiculteur n'aura, le printemps venu, « droit » de sucre que pour 6 ruches.

2me cas. — L'apiculteur est réfractaire à ce moyen radical. Il tient à conserver son capital ruches. Il devra donc réduire la quantité d'abeilles de ses douze colonies. Il pratique des coupes sombres et ne garde que 4 rayons par colonie, dont 3 de couvain plus ou moins bien garnis. Provisions nécessaires pour l'hiver : $4 \times 1,3 + 3 \times 0,7 = 7,3$ kg. minimum. — Ce chiffre paraît bien minime. Il l'est en effet. Et l'opération ne réussira que moyennant calfeutrage, doublage des parois de la ruche. Ou ce qui mieux est : ruche jumellée. La cloison séparatrice entre les deux colo-

nies doit naturellement être étanche, et se continuer sur la planchette de vol (éventuellement suppression de cette dernière). Ou mieux encore, établir une entrée latérale sur l'un des compartiments de la ruche, par un simple coup de vrille de 10 mm. Mais de toutes manières rendre la ruche athermale, par une doublure quelconque : bois, chaume, carton, bitumé ou non.

3^{me} cas. — Combinaison entre les deux premiers cas. Soit conserver intactes quelques ruches, parmi les meilleures. Réduire les autres ruches à moins de 4 rayons. A 3 rayons, par exemple. Réunir ces nucléi à raison de 3 par ruche, comme dit ci-dessus. — Mais attention à la moindre ouverture : l'un des nucléi ne manquerait pas de déménager toutes les provisions de son voisin, après lui avoir tué sa reine... simple affaire d'espace vital... Le printemps venu cet apiculteur pourra réunir, à son gré, tels de ses nucléi, élever tel autre, reconstituer sans bourse délier son capital ruches, vendre, échanger... Bref, il aura à sa disposition clavier plus ample et plus riche.

Nous ne multiplierons pas les exemples. Nous savons qu'il est des apiculteurs plus désespérés. Puissent ces lignes leur être de quelque utilité.

Mais j'entends déjà la réplique : « Comment voulez-vous qu'une ruche de 4 rayons à l'automne puisse arriver à 12 à la miellée ? Procéder comme vous conseillez, c'est perdre d'avance toute récolte. » Raisonnement qui n'est pas sans analogie avec celui du propriétaire préméditant une augmentation de loyer, alors que sa maison commence à brûler !

Ainsi posé le problème est mal posé. Nos ruches ne comptent que 8 à 9 rayons. Sans entrer dans la discussion sempiternelle du système de grandes ou de petites ruches, nous ferons simplement remarquer que Langstroth, Quimby, Dadant et leur continuateur Bertrand se sont tout bonnement trompés lorsqu'ils ont établi les calculs de capacité de leurs ruches. Dadant, par exemple, croyait qu'une reine pondait de 3500 à 5000 œufs par jour. Blatt et Bertrand ont participé à cette erreur. D'où notre D. B. à trop grande capacité. A qui en douterait je conseille la lecture de l'« Abeille et la ruche » de Langstroth et Dadant, pages 223 et suivantes.

Nos petites ruches de 8 à 9 cadres arrivent, n'en déplaise aux partisans des ruches à grande capacité, à produire double hausse de miel. Et qu'un nucléus de 4 cadres à l'automne arrive à 8 en juin n'a rien d'extraordinaire. Cependant le problème est complexe, et pour l'avoir réussi quelques fois, il n'est pas permis de généraliser. Il n'y a pas de panacée.

Cependant le problème est digne d'être étudié. Pour en saisir toute l'ampleur, reprenons les données si intéressantes quant à la ponte de la reine, article Z, pages 272-73 du *Bulletin* d'août. Mais d'abord, admettons qu'une forte ruche (de 12 rayons) compte

environ 80,000 abeilles. Cela fait 6666 abeilles par rayon, si vous voulez. Reporté à 8 rayons, ce nombre deviendrait 53,328, soit, en gros de 50 à 55,000 abeilles. Un nucléus de 4 rayons comporterait donc au printemps 25,000 abeilles. Le problème consiste donc à savoir si notre reine va pouvoir combler le déficit compris entre 20,000 et 50,000 abeilles, soit 30,000 abeilles d'avril à juin. Et n'oublions pas la mortalité !

Le chiffre moyen de la ponte annuelle d'une reine — moyenne tenant compte du calcul de différents auteurs modernes (article cité plus haut) serait de 144,000 œufs. Ce nombre se répartit selon les saisons, d'après le pourcentage suivant (Dr Morgenthaler et F. Brunnich) :

<i>Février</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>
1,7 %	8,4 %	25,7 %	30,5 %	16,4 %
Ces nombres sont entre eux comme les nombres suivants :				
0,2	1	3	3,5	2
(approximativement) et correspondent à un nombre d'œufs de :				
2450	12,000	36,000	44,000	24,000
Total au 15 juin : 105,000				
Mortalité : 12,000 36,000				

En février, mars, mi-avril, mortalité compensée par le reliquat des abeilles d'hiver :

Bilan

Ponte au 15 juin : 105,000
Perte au 15 juin : 48,000
Abeilles au 15 juin : 57,000

On remarquera que nous avons admis que la durée moyenne d'une abeille était de 45 jours. (35 jours pour Langstroth et Dadant, de 45 pour Alphandéry, de 49 pour Root, de 56 pour de Layens, de 35 pour Laffont). Ce nombre est d'ailleurs sujet à variations individuelles, raciales et saisonnières (été seul pris en considération ici). En bref, la question se résume à ceci : une reine moyenne arrivera-t-elle à pondre ses 12,000 œufs en mars, soit, en moyenne, 400 œufs par jour ? Et ses 36,000 œufs en avril, malgré les intempéries ? Si oui, le problème de l'hivernage sur un petit nombre de cadres est résolu. Si au contraire le fait n'est qu'exceptionnel, quels sont les facteurs déterminants de cette exception ? Les ayant trouvés, nous aurons également résolu le problème.

Or ces facteurs ne peuvent être que d'ordre biologique (la flore, la race la mieux appropriée à nos climats) chimique (nourriture, excitants de la ponte...) physico-chimique (radiations, chaleur et lumière...) et peut-être mécanique. En un mot, tout reste à faire. Trouver un excitant de la ponte pour le mois de mars : admirable champ d'étude.

Généralisons et concluons : Si l'hivernage sur un petit nombre de cadres passait de l'expérience à la pratique, cela épargnerait bien des mécomptes dans les années maléfiques. De plus, l'apiculteur deviendrait indépendant. Il n'aurait plus besoin de l'intervention de l'Etat. M. Lebureau n'a-t-il pas déjà fait maints essais d'imposition et ne nous bombarde-t-il pas de sa paperasse ? Le public comprend-il universellement le privilège de l'apiculteur recevant du sucre ? Privilège et non pas droit. Indépendant, il n'aurait de compte à rendre à personne. Il aurait la satisfaction d'être un vrai producteur (et non pas un consommateur de sucre). L'autarcie de nos « mouchiers » d'autrefois est enviable. Puis il y a une question biologique. Le sucre raffiné est une aberration. Ni sels nutritifs ni vitamine. Sans doute, la science d'aujourd'hui n'y voit pas d'inconvénients. Mais celle de demain ? Ainsi en a-t-il été pour la farine blanche qui décalcifie les os, de même que le sucre (pour l'homme). Mieux vaudrait pour l'abeille du sucre de fruit, du glucose, du sucre inverti. La vraie nourriture de l'abeille c'est le miel. Qui sait aujourd'hui si l'action du sucre sur l'organisme de l'abeille ne provoque pas à dose infinitésimale mais additive, une lente dégénérescence de nos races déjà si artificielles ?

S'il n'est pas dans la possibilité de nos connaissances actuelles de répondre à cette question, il y a toujours un certain danger à s'écarter des lois fondamentales de la nature. Et si l'hivernage sur un petit nombre de cadres pouvait, d'expérimental, passer à la pratique apicole, un grand problème serait résolu, problème aux solutions multiples, d'ordre économique, social, biologique.

Porrentruy, le 10 août 1945.

André Virieux, Dr ès sciences.

A défaut de sucre

Le manque de sucre cause bien des soucis à bon nombre d'apiculteurs qui, malgré de cruelles injonctions, tiennent à conserver leurs colonies avec la minime quantité de sucre attribuée pour le prochain hivernage.

Comment suppléer à cette insuffisance pour n'avoir pas trop de déceptions au printemps 1946 ? C'est la question que se posent avec angoisse tous les amis apiculteurs.

Pour produire la chaleur qui leur est absolument nécessaire les abeilles consomment le miel et le sirop que nous leur donnons.

Tous dérangements des colonies provoquent une excitation et une consommation inutile de provisions.

En s'inspirant de ces deux principes, il est possible de réduire, dans une certaine mesure, la consommation hivernale de nos abeilles.

Afin qu'elles ne doivent produire que le minimum de calories,

il est donc très important que leurs habitations soient chaudement construites. Pour économiser les provisions il faut donc éviter soigneusement des pertes de chaleur en rembourrant les ruches avec des matières isolantes ; des coussins garnis de menus copeaux ou tout autre matière. Les ruches isolées peuvent être protégées par une double paroi garnie de paille.

Il est évident que rembourrer ne veut pas dire étouffer ; le manque d'air et d'oxygène est néfaste pour nos abeilles, il faut de l'air à tout être pour vivre, l'oxygène est une source de chaleur. C'est une grave erreur de fermer le trou de vol, de supprimer l'aération dans l'intention de tenir au chaud nos chères petites bêtes. Plus la ruche est chaude et bien rembourrée plus on peut donner d'air et mieux se portent les abeilles.

Durant la saison morte, il faut éviter avec soins tout ce qui peut provoquer un dérangement des colonies ; il faut éviter les trépidations du sol et les chocs, il faut marcher délicatement dans les ruchers, fermer leurs portes avec précautions, etc., etc.

En suivant ces humbles conseils, les débutants auront peut-être la joie de revoir leurs chères abeilles en bon état, au printemps prochain ; je le leur souhaite de tout cœur.

Le Pâquier, le 22 août 1945.

P. Pasquier.

Sucre pour abeilles

Apiculteurs qui ne possédez plus de réserves et qui estimez, faute de nourriture, ne pouvoir atteindre le printemps avec vos colonies en vie, écrivez au président de votre section en lui expliquant votre cas.



Abeilles, guêpes et bourdons

Nous extrayons de la « *Terre Vaudoise* » l'article suivant dû à M. A. L. Crisinel :

« En 1943, nous avons constaté la disparition des guêpes et bourdons, cet été un pareil cas s'est de nouveau produit. D'où vient ce phénomène ? C'est un mystère qu'il est difficile d'élucider. On se souvient qu'en 1943, l'absence de bourdons avait eu pour con-

séquence que la grenaison du trèfle avait été fort déficitaire, or cette année, sous l'effet de l'extrême sécheresse la corolle du trèfle s'est raccourcie à tel point que c'était plaisir de voir les abeilles butiner sur les champs de cette légumineuse. La fécondation en a été ainsi assurée et au battage le rendement sera meilleur qu'en 1943. Au prix où la graine de trèfle est cotée, il vaut la peine d'avoir constaté ce phénomène et les abeilles auront été utiles à quelque chose, malgré l'absence d'une récolte de miel.

Chez nos collègues tessinois

Dans la nouvelle *Union des paysans tessinois*, il est prévu d'inclure, pour raison d'affinité, la *Société tessinoise d'apiculture*, société qui était déjà représentée dans l'ancienne Société cantonale d'agriculture et la Chambre d'agriculture. Selon les nouveaux statuts, la Société tessinoise d'apiculture devrait abonner ses membres à l'« *Agricoltore Ticinese* » qui est l'organe obligatoire pour toutes les associations fédérées.

C'est ainsi que se pose à nos collègues tessinois l'importante question de la fusion de leur organe officiel « *L'Ape* » avec l'« *Agricoltore Ticinese* » ou le maintien de cette intéressante publication avec abonnement des sociétaires au journal hebdomadaire de l'Union.

Aucune décision n'a encore été prise. Il serait regrettable de voir disparaître notre seul bulletin apicole rédigé en langue italienne, aussi ne pouvons-nous que souhaiter à « *L'Ape* » encore une longue et féconde carrière.

Le miel de Tarnopol

La ville de Tarnopol dans la Galicie orientale, souvent citée dans les communiqués de guerre de ces dernières années, était surtout connue pour sa production de miel et de cire. Elle possédait aussi de vastes cultures de froment, de maïs et de betteraves servant à la fabrication du sucre, ainsi que des distilleries et des moulins, mais c'est avant tout aux abeilles qu'elle devait sa renommée commerciale.

Suppression de l'impôt sur les ruches

Le Conseil communal d'Aubonne a décidé de supprimer en 1946 l'impôt sur les ruches d'abeilles. Que d'autres communes, où cet impôt désuet est encore perçu, suivent cet exemple !

Récolte et hivernage 1945

Bien que l'hiver ait été rigoureux, les colonies ont, en général, bien hiverné. Malgré un printemps extrêmement précoce qui avait permis une extension rapide de la ponte, les ruches n'étaient pas encore assez développées pour tirer pleinement parti de la forte miellée survenue en avril déjà. Les gelées nocturnes du début de

mai, qui ont interrompu avant le temps la floraison, ont anéanti toutes les perspectives d'une bonne récolte de miel de printemps. De même, la miellée d'épicéa et de sapin, qui avait commencé ici ou là, a été rapidement arrêtée. Des 62 stations d'observation de Suisse alémanique, 2 seulement accusent une récolte de 2 à 6 kilos par colonie dans l'Engadine et le Valais. La bise continuelle qui a soufflé au cours de l'été et la sécheresse persistante dont nous avons été gratifiés ont tari les dernières sources de nectar, si bien que même la récolte de miel de forêt, dernier espoir des apiculteurs, se trouve être sérieusement compromise. Rien d'étonnant à ce que cette année se trouve être la plus mauvaise depuis un demi-siècle !

C'est avec des corps de ruches vides de provisions et une ration de sucre plus que modeste, que nos apiculteurs devront affronter l'hivernage. Ce n'est donc pas sans angoisse que chacun voit arriver cet hiver 1945-1946 qui risque d'être désastreux pour nos apiers. Comment sauver ses abeilles ? Telle est la question que l'on se pose. Il n'y a que deux solutions à ce problème : réduire le nombre des colonies et économiser le sucre.

Réduire les colonies de son rucher en supprimant toutes les non-valeurs (il y en a beaucoup plus que l'on ne pense), n'hiverner que des colonies saines, car une colonie malade, si Dieu lui prête vie, ne sera qu'une non-valeur au printemps. Vous aurez donc gaspillé votre sucre. Supprimer le plus grand nombre possible de ruchettes, toute proportion gardée, la consommation y est plus élevée que dans une colonie normale.

Économiser le sucre en resserrant les colonies sur 6 à 7 cadres de façon à restreindre la ponte et à mieux concentrer les provisions ; nourrir tard, le plus tard possible, car sous l'effet du sirop la ponte augmente et partant les provisions diminuent. Enfin, tenir les colonies bien au chaud, car toute déperdition de chaleur entraîne une augmentation de la consommation, ce qu'il faut éviter à tout prix.

Réduire et *économiser*, tels sont les deux principes qui doivent guider nos apiculteurs, afin de pouvoir... tenir ! Z.

Un nouvel ennemi des abeilles

J'ai lu dans le *Bulletin* : « Un nouvel ennemi des abeilles ». J'avais un gros rucher aux Monneaux, Commune de Mollens, il y a quelques années. Les propriétaires des deux maisons habitées avaient posé deux hélices pour fabriquer l'électricité avec la force du vent ; mais la première année que ces engins existèrent, mes ruches ne se développèrent pas et ne sont pas devenues belles pour la récolte comme habituellement, ce qui m'étonnait vu qu'elles étaient belles de couvain et en ordre. Sur ces entrefaites le propriétaire de la maison et du terrain où ces ruches étaient me

dit de déménager mon rucher, ce qui me convenait vu que mes bestiolles n'ont rien fait cette année-là, et que par la suite je fus encore plus content, car un gros pommier ayant été déraciné par l'orage, serait tombé en plein sur mes ruches, et la maison ayant brûlé, j'y aurais perdu beaucoup, car mon matériel était placé dans cette maison. Le propriétaire me demanda si je n'avais pas constaté quelque chose d'anormal au rucher, car en allant réparer le toit il constata que les chéneaux étaient complètement pleins d'abeilles mortes qui avaient été déchiquetées par les hélices.

Depuis là je me garderai bien de remettre des ruches où il y a de ces destructeurs d'abeilles. *Henry-Bastian, Montricher.*

ARBORICULTURE ET APICULTURE

par le prof. F. Kobel

(Traduit par *Paul Bovey*, entomologiste à la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne.)

(*Suite*)

Chez les variétés autofertiles même, le rôle de la pollinisation par le vent ne doit pas être surestimé. Les stigmates du pistil sont en effet disposés de façon telle que les grains de pollen tombant « en pluie » dans la couronne de l'arbre ne peuvent pas y parvenir facilement. Ils sont le plus souvent dirigés de côté ou recouverts par les enveloppes florales. Si la pollinisation par le vent présentait une certaine importance, les expériences d'ensachage citées plus haut devraient échouer, car les mailles du sac sont si lâches que les grains peuvent sans peine passer au travers.

Les auteurs allemands *Rudloff* et *Schanderl* (1933), ainsi que *Brittain* et *Newton* (1933), estiment que la pollinisation par le vent ne joue également aucun rôle chez les pommiers. *Lewis* et *Vincent* l'avaient déjà démontré en 1909 en enlevant tous les pétales des mille cinq cents fleurs encore en bouton d'un pommier de sept ans, opération qui, ainsi que l'ont montré de nombreuses recherches, ne nuit pas à leur développement si la fécondation peut avoir lieu. Or, dans le cas particulier, les fleurs privées de leur corolle ne furent pas visitées par les abeilles et, bien que l'arbre fût situé à six mètres et demi d'autres pommiers en fleurs, il ne porta que quelques rares fruits.

2. Le nectar, produit attractif

Lorsque le temps est favorable, le développement des fleurs est rapide. Il exige en très peu de temps de grandes quantités de matières nutritives prélevées sur les réserves accumulées l'année précédente dans le liber des branches. Il s'agit en tout premier lieu de substances sucrées. Dès que la fleur s'est épanouie, la croissance subit un temps d'arrêt jusqu'à ce que la fécondation

soit consommée. Mais l'apport de matières nutritives n'est pas simultanément interrompu. L'excès transporté est exsudé par les nectaires qui, chez les arbres fruitiers à pépins et à noyau, se composent de cellules relativement grosses, serrées les unes contre les autres et reposant comme un coussinet sur le réceptacle de la fleur.

Le nectar excrété, ainsi que le pollen, attirent les insectes qui, volant de fleur en fleur, assurent la pollinisation. *Meier* (1935) a établi que par temps favorable cent fleurs de cerisier exsudent 3,2 gr. de nectar. Un arbre dont la couronne mesure trois mètres de diamètre et porte cinquante mille fleurs en produirait donc 1,9 kg.

Comme nos arbres fruitiers sont au nombre des plus importantes plantes mellifères, il est indiqué que nous examinions plus attentivement les conditions de cette exsudation du nectar. Elle dépend en tout premier lieu des réserves accumulées dans l'arbre. Un sujet dont les réserves ont été en grande partie utilisées pour la formation des fleurs exsudera moins de nectar qu'un arbre disposant d'abondantes réserves.

Bien qu'on ne l'ait pas vérifié expérimentalement, il est vraisemblable qu'un arbre fort et sain constitue une meilleure source de miel qu'un arbre faible de la même variété. (*A suivre.*)

Le temps en juillet 1945

(A titre documentaire)

Juillet 1945, encore un mois d'exceptionnelle chaleur, sécheresse et insolation ! Sa température 20,7 degrés, a dépassé de 2,5 degrés la normale. Son minimum, le 2, a bien été un peu trop bas, par 8,3 degrés seulement au lieu de 9,1, mais son maximum absolu s'est élevé, le 26 juillet, à 34,3 degrés, soit 3,3 degrés trop haut et le mois a eu 23 jours chauds dont 11 très chauds, un record. Et l'héliographe a enregistré 322 heures de soleil, soit 60 de plus que la norme ne nous en alloue ; il a fait du soleil tous les jours !

La nébulosité a été naturellement très faible : 30 % au lieu de 48. Le degré d'humidité moyen 65 % a été de 1 % trop faible et certains jours sa valeur est tombée très bas au milieu du jour. Le pluviomètre a mesuré seulement 59,1 mm. d'eau météorique au lieu des 100 de la moyenne pluriannuelle. Les manifestations orageuses ont été rares et sans vigueur ; on a noté de l'orage à Lausanne et alentours les 7, 15 et 27 juillet.

L'anémomètre a indiqué le calme 15 fois, les vents du secteur WS 45 fois et les souffles opposés 33 fois seulement ; les vents n'ont jamais été violents. La prédominance des souffles du secteur WS qui ont régné presque exclusivement à 13 h. 30 témoigne

nettement qu'il s'agissait du « rebat », de la brise côtière ascendante que nous devons à la proximité du Léman.

Le baromètre a très peu oscillé, autour de sa normale exactement, 714,9 mm.

Les bilans à fin juillet se présentent ainsi : thermique en excès de 12,35 degrés pour une somme de 74,05 degrés ; pluvial en déficit, accentué, de 158,5 mm. pour une hauteur totale de 400,5 mm. seulement.

Pesées des ruches sur bascules en juillet 1945

STATIONS	Alt. m	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Delémont	415	0 350	1 000	—	0 650	—	—
Bex 1	430	—	4 000	—	4 000	—	—
Bex 2	430	0 400	3 950	—	3 550	—	—
Neuchâtel	438	—	2 300	—	2 300	—	—
Chili-Monthey	450	—	4 900	—	4 900	—	—
Marnand	481	—	2 600	—	2 600	—	—
Autavaux	483	5 900	1 050	4 850	—	0 650	17
Wavre	485	5 350	2 290	3 060	—	1 200	25
Villarepos	496	0 550	1 500	—	0 950	—	—
Berlincourt	505	1 300	1 700	—	0 400	—	—
Corcelles (Ntel)	530	—	8 400	—	8 400	—	—
Matran	613	0 450	0 500	—	0 050	—	—
Oron	640	1 650	1 800	—	0 150	—	—
Vuarrenge	650	8 750	1 600	7 150	—	1 200	17
Rue (Fbg)	650	1 300	1 600	—	0 300	—	—
Valangin	653	—	2 700	—	2 700	—	—
Carrouge (Vaud)	728	2 000	1 100	0 900	—	0 500	21
Tavannes	760	—	—	—	0 175	—	—
Chévard	760	—	3 250	—	3 250	—	—
Coffrane	805	—	5 300	—	5 300	—	—
Le Locle	925	0 700	3 450	—	2 750	—	—
Château-d'Oex	968	1 350	2 500	—	1 150	—	—
Le Sépey	978	3 900	3 900	—	—	—	—
La Valsainte (Fbg)	1017	9 450	2 600	6 850	—	1 500	15
»	1017	3 650	1 950	1 700	Essaim	0 600	26
Prés-Enges	1050	—	2 245	—	2 245	—	—
Chaumont	1089	—	3 600	—	3 600	—	—
St-Croix	1090	0 300	3 450	—	3 150	—	—
L'Etivaz	1144	2 500	0 700	1 800	—	0 600	15

Je ne vois pas l'utilité de publier les communications qui me sont parvenues des stations de pesage. De partout on m'annonce que malgré le beau temps, juillet se termine par une amère déception. Ce ne sont que des lamentations. Peu de couvain, colonies affaiblies. C'est la misère comme on en a jamais vu. On ne voit dans les ruches que la cire et les abeilles.

La saison apicole qui est sur le point de se terminer, est sans

doute la plus mauvaise que les vieux apiculteurs auront à enregistrer. Depuis 50 ans que je possède des abeilles, je n'ai jamais vu une misère pareille. Un de mes amis me communique qu'il a dû arriver à 82 ans pour voir un été de beau temps ininterrompu, et une absence presque complète de miel. Il ne nous reste malheureusement rien à faire que de suivre les bons conseils donnés par notre dévoué rédacteur dans le dernier numéro du *Bulletin*. Si quelques rares apiculteurs ont eu le privilège d'enregistrer des augmentations, la majorité est à se demander comment elle hivernera ses colonies, les 3 kg. de l'attribution anticipée ayant été utilisés. Il est impossible d'hiverner une colonie qui ne possède pas de provision, avec les 5 kg. de sucre que nous recevrons. Puisque en haut lieu on ne veut pas comprendre cela, il ne nous reste qu'à utiliser le système D.

Je me fais un devoir et un plaisir de remercier tous les détenteurs de bascules, qui m'ont régulièrement envoyé leurs pesées. Nous interrompons les pesages pendant les mois d'août et septembre, c'est-à-dire pendant la mise en hivernage. Nous recommencerons en octobre pour continuer à enregistrer les diminutions pendant que nous en avons l'habitude. Prière d'en prendre bonne note.

Delémont, le 17 août 1945.

Jos. Walther.

Reconnaissance

En ce gai mois d'avril, pour servir sa patrie,
Certain fourrier s'en fut, croyant béatement
Qu'on lui accorderait, suprême gâterie,
Un congé pour soigner ses ruches au bon moment.
Mais hélas, le service a de ces exigences
Qu'il vaut mieux accepter sans trop approfondir :
Le congé ne vint pas ; le printemps, en avance,
Semblait narguer notre homme et le faisait bondir.
Jamais avril ne vit (était-ce par malice ?)
Eclorre tant de fleurs, et les dents-de-lion
S'ouvraient chaque matin comme un feu d'artifice ;
Les vergers fleurissaient sans une hésitation.
Notre fourrier inquiet dictait par téléphone
Tant d'ordres à sa moitié qu'elle s'en affolait
Souhaitant bassement qu'il en devienne aphone
Pour mieux assimiler tout ce qu'elle entendait.
Et par un beau matin, elle partit seulette
Pour ajuster les hausses aux petites maisons,
Se disant bravement que les gentes avettes
Comprendraient son émoi sans faire de façons.
Mais quand elle se vit tout à coup entourée
De tout ce monde ailé, chantant et bourdonnant,
Tant et si bien peina, pour être délivrée,
Qu'elle se hâta trop dans son affolement.
Vite elle haussa les ruches et arrangea les cadres,
Toujours plus vite encore recouvrit les maisons,
Mais s'aperçut trop tard (elle serait à battre)

Qu'elle avait mis, hélas, ses hausses à « botson ».
N'osant plus rien toucher, et les yeux pleins de larmes,
Elle s'en fut conter bien vite ses malheurs
Au bon Monsieur Jaquier qui comprit ses alarmes
Et remit en état les ruches,... un brin moqueur.
Il lui apprit aussi beaucoup, beaucoup de choses,
Rit un peu de « l'apier » naïvement soigné,
Donna tant de conseils, lui fit voir tout en rose,
Si bien que la poltronne en prit le feu sacré.
En une heure, elle apprit des choses essentielles
Que nul « Bertrand » jamais n'eût pu lui inculquer ;
Les théories, au fond, sont très superficielles,
Rien ne vaut la pratique, il faut bien l'avouer.
Et elle se jura, en rentrant à Lausanne,
De ne plus se laisser envahir par la peur :
Un bon enseignement fit de cette profane
Un disciple fervent du vieil apiculteur.
Et pour mieux l'assurer de sa reconnaissance
Et mettre à l'aventure, enfin, un point final.
Elle emprunte aujourd'hui pour cette confidence
Sans vergogne une page à notre cher journal.

L. B.

COMPTOIR SUISSE

Il y aura mercredi 19 septembre 1945, réunion non officielle au Comptoir, sans programme, simplement pour donner occasion de se retrouver entre apiculteurs. Rendez-vous près du Stand de la „Romande“, N° 619, Halle 7, vers 8 h.

Communiqué

Le Département de la Presse de la Légation des Etats-Unis a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une bibliothèque de documentation.

Cette bibliothèque contient une sélection limitée d'ouvrages documentaires, de livres donnant les interprétations les plus récentes sur tous les aspects de la vie sociale et économique américaine, et de livres traitant des différents aspects de l'Amérique pendant la guerre. Elle contient aussi un choix de journaux courants.

La collection est mise à la disposition de toutes les personnes désirant avoir accès à une source d'information sur tous les sujets touchant à l'Amérique actuelle.

La bibliothèque est ouverte tous les jours de la semaine de neuf heures à midi et demi, et l'après-midi de 15 à 18 heures. Vous êtes cordialement invités à vous servir de toutes les facilités qu'elle vous accorde.

35, Alpenstrasse, Berne.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1944

(Suite)

GENEVOISE

JUILLARD William, Genève.

Rucher à Plan-les-Ouates (altitude : 403 m.).

14 ruches, 16 ruchettes.

Rucher neuf de tout premier choix en bordure d'une propriété

nouvellement créée en pleine campagne genevoise. M. Juillard y a fait construire un joli chalet dans lequel il passera l'été avec sa petite famille, tout en cultivant un grand verger nouvellement planté de tout jeunes arbres hautes tiges et espaliers. Préfère la caucasienne, contenu et contenant des ruches et ruchettes superbes, apiculteur entendu, connaissant et aimant ses abeilles. Compétibilité de Brougg. Matériel complet.

Points obtenus : 6, 6, 6, 9, 5, 9, 9, 4, 10, 6, 7, 5, 9, 5 = 96.

II^{me} catégorie, médaille d'or.



Rucher Weber, Pinchat.

WEBER Aloïs, Pinchat (altitude : 423 m.).

Grand rucher dans un verger en rase campagne, complètement entouré d'une haute haie vive. M. Weber préfère les caucasiennes. Il a reçu plusieurs reines des stations de Suisse alémanique qui ne lui ont pas donné satisfaction (trop essaimeuses). Il nous en fait visiter qui sont très méchantes. M. Weber a comme aide son fils, garçonnet d'une dizaine d'années qui s'intéresse aux abeilles et donnera, nous en sommes certains, un as en apiculture. Il a, au reste, tout ce qu'il faut pour s'initier dans le métier : le grand rucher paternel où suivre les expériences de son père et en faire lui-même, et les conseils du maître qui manie aussi bien le microscope que l'enfumoir. C'est ainsi que M. Weber, artiste-peintre à ses heures, nous fit voir, au microscope, le puceron qui produit la miellée et sur des planches, agrandis et peints, les branches sur lesquelles il se développe et les différents stades de son développement. Nous avons adressé le tout, en vue d'études ultérieures, au

Liebefeld d'où le Dr Morgenthaler nous dit tout l'intérêt qu'il porte à cette découverte scientifique, qui mérite d'être encore étudiée et suivie.

M. Weber nous fait voir un lève-ruche de son invention, simple et pratique. Un système pour lever les couvercles des ruches et les maintenir très bien aussi.

Rucher très bien tenu, partout belles populations, belles bâtisses, belles pontes. Outillage au complet. Annotations très complètes, comptabilité de Brougg, bel élevage. Traite au liquide de Frow.

Points obtenus : 6, 6, 6, 10, 5, 10, 9, 4, 9, 6, 6, 5, 10, 5 = 97.

Ire catégorie, médaille d'or, médaille de la Fédération des sociétés d'agriculture. (A suivre.)



Le président central en conversation ; au bas, à droite, M. Niquille.
(22 juillet 1945.)

Société romande d'apiculture

Procès verbal de la séance du Bureau du Comité central tenue à Lausanne le 12 juin 1945.

La séance est ouverte à 10 h. sous la présidence de M. l'Abbé L. Gapany, président. Membres du bureau au complet

Musée apicole

Valet fait part que le Musée d'apiculture se trouve mélangé avec le Musée agricole et vinicole et qu'ils sont très mal entretenus. Il en sera fait la remarque à l'Autorité compétente pour y porter remède.

Union Suisse des paysans à Brougg

Par circulaire, l'Union Suisse des paysans demande un relèvement des cotisations, pour cause de renchérissement et de travaux supplémentaires.

Il ressort des renseignements fournis par Schumacher, que la Romande a envoyé en 1944 25 cahiers de comptabilité apicole à vérifier.

Le Bureau décide, pour tenir compte des circonstances invoquées, de porter de fr. 120.— à fr. 150.— la cotisation pour 1945.

Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse romande

a) Mayor informe qu'il a porté de fr. 3500.— à fr. 6800.— la demande de subside pour 1946, pour installation de 6 stations d'observations, conférences, cours, livres à prix réduits, concours de ruchers et d'élevage de reines, traduction et impression de brochures, etc.

b) M. Blanc, secrétaire de la Fédération, porte à notre connaissance que le subside de fr. 1600.— accordé pour 1945 concernait les cours et concours et qu'il serait versé prochainement la somme de fr. 500.— pour conférences et achat de livres.

Nouveaux statuts

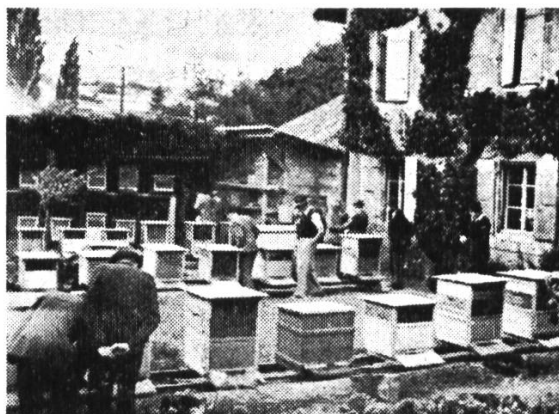
L'impression des statuts paraîtra dans le Bulletin et il en sera tiré 10,000 exemplaires au total, après que les épreuves auront été vérifiées par les présidents de Sections.

Brochure Dr. Kobelt

Il reste un stock d'environ 300 exemplaires. Le Bureau estime qu'il est préférable d'attendre quelque temps avant d'en faire un nouveau tirage.

Emprunt fédéral

Sur proposition du caissier, le Bureau adopte de dénoncer à son échéance le carnet d'épargne assurance-vol, pour pouvoir acheter ensuite des fonds fédéraux, suivant prospectus reçu.



Un rucher de M. Porret, à Fresens. (22 juillet 1945.)

Correspondance

Le secrétaire donne lecture de la réponse du Dr. Morgenthauer à la proposition de M. Valet concernant la destruction des ruchers abandonnés et mal tenus. Cette question est à l'étude à l'O.G.A.

Sucre

Valet lit la lettre envoyée à l'O.G.A. à la suite de la séance du 6 juin à Berne des représentants de la Romande, demandant un supplément de 2 kg. de sucre pour l'hivernage.

Stations d'observations

Mayor communique les prix des nouveaux appareils des maisons Hänni, à Jegenstorf, et Buchi, à Berne, d'où il ressort que les 6 stations d'observations envisagées reviendraient à fr. 5140.— environ.

Mayor est chargé de faire le nécessaire.

Bulletin

Sur proposition de Schumacher, le président pressentira M. Arthur Loup, La Tour-de-Trême, pour traiter la rubrique « Les conseils aux débutants ».

Fête de la Romande

Thiébaud propose, étant donné que deux sections se rendent déjà le 22 juillet à la Béroche, de faire ce jour-là une journée de la Romande.

Cette proposition est acceptée et Thiébaud s'entendra avec la section de la Béroche pour établir le programme.

Assurances

Valet donne connaissance de nouveaux cas et le Bureau décide, après étude de faits nouveaux, de porter de fr. 100.— à fr. 120.— l'indemnité à verser à M. Linder, à La Chaux-de-Fonds.

Séance levée à 16 h. 30.

Le secrétaire : O. Niquille.

NOUVELLES DES SECTIONS

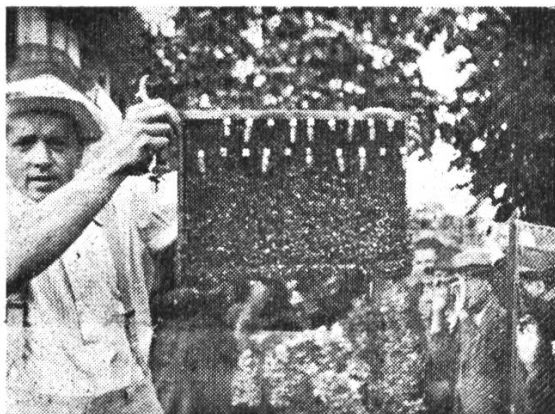
Côte Neuchâteloise

Le 9 septembre, à 14 heures 30, chez M. Bindith, Le Rucher, sur Boudry, assemblée pratique, visite de ruches. Ordre du jour : Suite du cours d'apiculture, saison 1945, nourrissage d'automne, précautions contre le pillage, mise en hivernage. Communications au sujet de l'approvisionnement des ruches pour l'hiver. Discussion. Invitation toute spéciale aux jeunes.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 10 septembre, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4. *Sujet* : Les meilleures plantes mellifères, semis et floraison.



M. Porret, Fresens, présente un élevage de reines. (22 juillet 1945.)

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée générale d'été de la Société d'Apiculture de Lausanne n'a pu avoir lieu à St-Aubin. Elle est convoquée pour le samedi 8 septembre, à 20 heures, *au Café Bock*, Grand-Chêne 4, Lausanne.

Chaque sociétaire recevra une convocation. Les non-sociétaires sont cordialement invités.

Une conférence sera faite par M. Mages sur « les conditions nécessaires pour obtenir des abeilles productives ».

Le Comité.

Société d'apiculture de la Veveyse

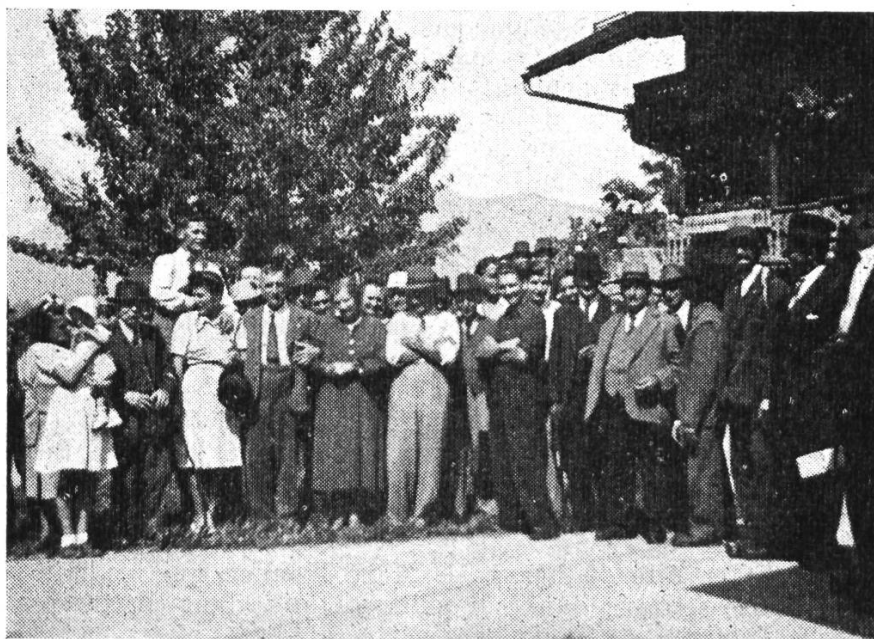
Le dimanche 10 juillet, notre société organisait sa première course annuelle. Elle fut réussie en tous points. Un charmant groupe, 76 apiculteurs, dames et messieurs, avaient répondu à l'invitation du comité. De Châtel-St-Denis, les voitures des chemins de fer veveysans nous conduisent sur les rives enchantées du bleu Léman. Rarement le lac n'avait été si beau. De Vevey le train nous emporte vers Aigle. Tout le monde admire la diversité de ces lieux enchanteurs. Nous quittons les confortables voitures des C. F. F. pour monter dans le petit tram qui nous conduit à Monthey. Il faut bien un peu se serrer, occuper les moindres recoins, mais, loin de nuire à l'entrain, cela permet à chacun de dire sa petite boutade et d'égayer la société.

M. Rithner, l'apiculteur constructeur, avait bien voulu nous consacrer son après-midi et nous permettre de visiter tout ce qui chez lui intéresse les apiculteurs. Ce fut pour tous une magnifique et instructive leçon de choses.

M. Rithner et sa famille furent non seulement très aimables mais très généreux envers leurs nombreux visiteurs.

Aussi je m'en voudrais de clore ce bref compte-rendu sans les remercier bien sincèrement au nom de la société pour l'aimable réception faite aux apiculteurs de la Veveyse. Ils sauront s'en souvenir. En résumé : excellente journée pour la section de la Veveyse, ample moisson de connaissances et de souvenirs, provision de gaieté et de bonne humeur ! Beaucoup déjà nous ont dit : « A quand la prochaine ? »

A. P.



Section du district de Martigny

Assemblée et course de section le dimanche 22 juillet 1945, à Isérables.

Isérables, le pittoresque village collé sur la pente d'un val comme un grand rucher, fut à nouveau l'hôte de la section de Martigny.

Déjà en 1939 la dite section y tenait ses assises le dimanche 23 avril, sous la présidence de M. Michaud. Ce dernier regretta une faible participation due certainement aux difficultés d'accès à ce village éloigné du monde, qui n'était pas encore relié par le téléphérique.

Par contre, cette année, la journée du 22 juillet a connu un plein succès. Une cohorte d'apiculteurs venant des confins du district se pressèrent dès le matin à Riddes pour se diriger ensuite à bord du téléphérique au village où ils étaient conviés.

Avec quelle grâce, quelle légèreté, quelle hardiesse même, ce convoi aérien s'avança au-dessus des contreforts de l'agreste village, nous séparant ainsi pour quelques heures seulement des tumultes de la plaine. Aussi le parcours ne fut pas sans émotion pour ceux qui recevaient à cette occasion le baptême de l'air.

C'est par vagues alternatives que les apiculteurs mirent pied sur le sol de ce village sans route, de ce village qui groupe ses modestes habitations brunies par l'âge autour de l'église ; de ce village qui est l'expression la plus fidèle et la plus stable du pays ; de ce village enfin qui abrite une population

frugale et endurante, qui cultive la vieille terre sans l'aide de machines modernes pour en tirer sa nourriture ; cette vieille terre qui enseigne la patience et la sagesse.

L'heure de l'assemblée approche, tout l'essaim bruissant d'Octodure se groupe à la maison communale. La salle mise à sa disposition avait peine à contenir tous les membres de cette active société qui n'avaient pas craint de s'enfermer quelques instants alors qu'au dehors un temps élément invitait plutôt à la promenade qu'à l'étude.

Il est onze heures sonnées quand le zélé et sympathique président de la section, M. Paul Meunier, aussi nouveau président de la F.V.A., ouvre l'assemblée. Il souhaite une cordiale bienvenue aux nombreux assistants, les remerciant d'être venus en si grand nombre à cette journée. Puis, s'adressant aux Dames les « Reines », il les félicite d'avoir accompagné Messieurs les « Bourdons » dans leur sortie.

M. Meunier salue ensuite la présence du très distingué M. Abbet, ancien président de la F.V.A., qui rentre dans le rang. M. Meunier relève à cette occasion que M. Abbet fut pendant onze années, sauf erreur, un président dévoué, toujours à la hauteur de sa tâche, qui a conduit la fédération valaisanne dans la voie ascendante de la prospérité, du progrès et de la concorde. Aussi ne manque-t-il pas de lui exprimer toute sa fierté de reprendre les rênes de la fédération si bien conduite.

Il salue encore la présence de M. Lorétan, dévoué secrétaire de la F.V.A., et de M. Fankhauser, l'actif président de la section des Alpes.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Meunier, président, remercie les apiculteurs d'Isérables pour leur aimable réception et de leur concours pour la réussite de la journée.

Puis, en termes chaleureux, il rend hommage à la mémoire des chers disparus de la section.

Venant à l'ordre du jour, M. Meunier donne la parole à M. Denis Girard, secrétaire, pour la lecture du protocole de la dernière assemblée, qui fut accepté sans observation. Procès-verbal excellent, où tous les points essentiels sont relevés.

La parole est ensuite donnée à M. Marc Monnet, qui souhaite à l'assistance une heureuse journée dans son village. Puis, dans un intéressant rapport, il retrace l'activité de l'apiculture à Isérables.

•
Poursuivant l'ordre du jour, les « Divers » donnent l'occasion d'être renseigné sur la brûlante question de l'attribution du sucre pour le nourrissement d'automne. M. Meunier nous renseigne que pour le moment il n'y a rien de changé dans la situation du ravitaillement ; mais comme le contingent destiné se révèle insuffisant, vu l'état déficitaire de la récolte, il a délégué M. Oscar Rey-Bellet, membre du comité central, pour revendiquer au nom de la F.V.A., lors des assises de la Romande, un supplément de sucre.

La question des « Divers » étant liquidée, M. Meunier nous présente le conférencier. C'est M. Fankhauser que nous avons l'honneur d'entendre. Conférencier par excellence, doué d'un amour sans limites pour la nature de ces nobles insectes, disposant d'une longue expérience et possédant des connaissances très étendues, M. Fankhauser nous expose avec aisance et clairvoyance un sujet d'actualité : « La mise en hivernage », sujet dont tout le monde tira un large profit.

M. Fankhauser fit ressortir que l'année apicole ne commence pas, comme celle du calendrier, au premier janvier, mais au quinze août, ceci pour nous expliquer qu'un bon réveil de nos colonies au printemps dépend des bonnes conditions de la mise en hivernage. Aussi ces conditions ne sont remplies que si l'on commence déjà au quinze août. M. Fankhauser nous donne en outre des formules prouvées pour la préparation du sirop. Conseils et adages connurent notre appréciation.

Aussi l'assemblée distingue le conférencier par de vifs applaudissements

et M. Meunier, président, le remercie bien chaudement au nom de l'assemblée pour son captivant exposé.

L'ordre du jour étant épuisé, l'on procède à la répartition des lots de la traditionnelle tombola qui fit, comme de coutume, des heureux gagnants et des déçus. Mais pour parer à cette déception et maintenir l'allégresse dans les rangs de la société, nos collègues d'Isérables « pris d'humble modestie, mais pourvus d'un cœur d'or », comme l'a si bien relevé avec courtoisie M. Meunier, nous offrirent un délicieux fendant. Sur ce, le président lève la séance administrative et nous invite à la partie gastronomique. C'est au restaurant du « Mont Gelé », récente construction, élevée avec goût dans un style du pays qui jette une note juste dans le concert du paysage environnant, que fut servi un copieux dîner arrosé d'un « Pétillant » offert par la F.V.A.

A l'issue du repas l'on s'apprête à visiter les ruchers. Les apiculteurs désireux de se familiariser avec les maladies des abeilles accompagnèrent M. Matthey, inspecteur, au rucher de M. Crettenant Olivier, tandis que le gros de la section suivait M. Fankhauser, guide de la journée, aux deux autres ruchers.

C'est dans une chaude ambiance que se déroula la seconde partie de la journée.

Dans un ciel presque constamment sans nuages, où un soleil ardent achevait de brûler sans pitié les pentes de la vallée, nos apiculteurs trouvèrent un peu d'ombrage au rucher de notre collègue M. Marc Monnet, au milieu d'un bourdonnement intense et confus. Notre collègue ne tarda pas à satisfaire notre curiosité en nous faisant voir l'intérieur de quelques ruches débordantes d'activité et non de nectar, hélas.

Quel plaisir nous avons ressenti à visiter cette belle exploitation. En admirant ce beau rucher, nous avons vu en M. Monnet non pas seulement l'apiculteur digne de ce nom, mais aussi l'esthéticien. Ayant dû s'adapter à l'aspect accidenté de son terrain pour installer son rucher, notre collègue a su donner une note harmonieuse et poétique à cet Eden de l'abeille. Là, des ruches sont bien assises sur des tréteaux, ici c'est un avant-toit qui en abrite aussi, plus bas elles sont superposées sous un abri, et dans un majestueux mazot, combien de ruches sont disposées autour et à l'intérieur comme des vigies. Toutes sont prêtes à l'assaut des corolles qui émaillent les prairies avoisinantes. C'est dans ce cadre enchanteur que M. Fankhauser adresse en termes élogieux des félicitations à M. Marc Monnet pour la bonne tenue de son apier.

Nous passons ensuite au rucher de son frère, M. Léonce Monnet. Deux rangées superposées de ruches sont installées dans un antique grenier. Après une courte visite, M. L. Monnet nous invite à nous protéger de la canicule. C'est à sa cave bien garnie que nous fûmes conviés. Là, une Dôle capiteuse et authentique coula à flots, accompagnée d'une légère collation.

Merci encore à M. Léonce Monnet, au nom de tous mes collègues, pour son aimable attention.

L'heure du départ approcha en hâte ; il fallait songer à quitter nos amis isérablois. C'est à nouveau par vagues alternatives que nous redescendons, comme à regret, sur Riddes, en emportant les meilleurs souvenirs de cette journée agréable et si réussie.

Mais nous ne devons pas nous quitter ainsi. Malgré notre descente échelonnée, nous nous sommes tous retrouvés dans les profondeurs des caves de la Maison « Les fils Maye », qui ont eu l'extrême amabilité de nous inviter à nous griser d'une excellente « Amigne » qui eut vite raison de...???

Tous nos remerciements vont encore à Messieurs Maye.

Enfin, après maints détours, nous parvenons à nous disloquer. Il était environ 20 heures lorsque les trains nous séparèrent dans les deux directions.

Magnifique rencontre entre apiculteurs, où nous avons pu, une fois de plus, fraterniser dans une ambiance favorite.

Alex. Rithner.

Section des Alpes

Quelques communiqués.

Le Comité estime utile de porter à la connaissance de la généralité des membres les diverses recommandations faites à Champéry (Grand-Paradis), au cours de l'assemblée commune tenue avec nos amis valaisans, lors de la course du 5 août.

1. *Etat sanitaire des ruchers.* — Nos inspecteurs signalent une recrudescence de certaines maladies, notamment dans la région de Vevey. C'est dire qu'il convient de redoubler de vigilance, et partout. On ne peut demander à tous les membres d'être des spécialistes en fait de maladies des abeilles. Dans sa conférence du 5 novembre 1944, M. le Dr Morgenthaler jugeait simplement désirable « que l'apiculteur sache reconnaître quand une colonie est saine ». Dès qu'apparaît quelque chose de suspect, qu'il survient quelque chose d'anormal, on fait appel sans tarder au spécialiste en titre, soit l'inspecteur. Il importe d'être exactement renseigné sur la cause réelle du décès de toute colonie. — Le mal, repéré et combattu dès ses débuts, est plus promptement et plus aisément vaincu.

2. *Mise en hivernage de l'automne 1945.* — Le président a rappelé, en les complétant quelque peu, les pertinents conseils donnés par M. Schumacher, soit:

- a) *réserver le sucre disponible aux colonies de valeur éprouvée.* Ne nourrir et ne favoriser que celles qui le méritent pleinement.
- b) *resserrer au maximum les colonies à hiverner;* les loger autant que possible *sur six, au plus sept rayons* seulement, cela « afin de concentrer la nourriture et la mettre à portée immédiate du groupe ».
- c) *nourrir tout à la fin d'août et à fortes doses,* afin de ne pas provoquer une vive recrudescence de ponte qui absorberait une trop grosse part des provisions. Au besoin, remettre en usage les nourrisseurs de Siebenthal qui permettent des distributions massives.
- d) *sirop pas trop dense,* 3 kg pour 2 litres. La quantité de sirop en sera accrue. (Peut-être les abeilles s'y laisseront-elles prendre !?) On a remarqué que sirop clair est plus vite « travaillé — et operculé. — Après le 15 septembre, les abeilles n'operculent plus et ne vident plus les rayons placés à lécher en dehors des partitions.

3. *Questions des débutants.* — Tout le monde a gardé le souvenir de l'affluence énorme constatée à la séance d'hiver, le 4 février 1945, à Villeneuve. Un peu déconcerté, quoique fort réjoui, le Comité s'est demandé ce qui avait bien pu provoquer ce sursaut d'intérêt, cette sorte d'enthousiasme. Il a cru en découvrir la cause dans les trois causeries prévues à l'ordre du jour, d'ordre avant tout pratique : « Soignons notre cire », par Adr. Cherix; « Emploi de la ruche-pépinière », par René Vogel; « La ruche Bürki-Rithner », par Eug. Rithner. Chacune de ces causeries fut suivie de discussions intéressantes, voire hautement instructives. Cette assemblée de Villeneuve est à classer parmi les plus vivantes. Encore une fois, pour le Comité, ce fut une véritable révélation. Voilà certainement, d'où provenait l'attrait. Aussi, dit Comité a-t-il décidé de récidiver l'expérience. Mais, en vue de répondre mieux encore à l'attente, de corser l'intérêt, de développer davantage cet enseignement mutuel; en vue de répondre dans une plus large mesure aux besoins réels comme aux préoccupations tant générales que particulières, il a jugé bon de solliciter les membres eux-mêmes, surtout les débutants. Dorénavant, à chaque assemblée, il sera demandé de suggérer deux ou trois sujets. Le Comité se fera un devoir de les mettre à l'étude et chargera l'homme compétent et le plus qualifié dans la question de présenter, à l'assemblée suivante, une brève causerie d'introduction, une sorte de mise au point. Tout ce qui tient à cœur peut être suggéré. Les sujets de manquent pas, certes, surtout pratiques.

Prière de faire part au président Ed. Fankhauser, Territet, et assez tôt, ce qui est désiré pour l'assemblée de l'automne prochain. Ed. F.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Au Comité de la Société d'apiculture Ajoie-Clos-du-Doubs.

Messieurs,

Voici quelques renseignements sur la distribution de cire gaufrée offerte par les apiculteurs à leurs collègues des régions françaises limitrophes. La collecte de cire gaufrée décidée à Porrentruy le 8 avril dernier connut immédiatement un franc succès, grâce au dévouement et au savoir-faire de notre président, M. Lucien Goffinet, qui chargea le soussigné de la répartition entre nos collègues franc-comtois.

Les permis d'exportation obtenus, je me mis en relation avec M. Chabot, président de la Société d'apiculture de Montbéliard, et avec M. Aria, président des Apiculteurs du territoire de Belfort. Les feuilles gaufrées furent remises à la frontière à M. Chabot, qui nous avait fait l'honneur d'assister à une de nos réunions à Porrentruy avec sa dame, puis quelques jours plus tard, M. Aria, de Belfort, vint aussi prendre livraison de la cire qui lui était destinée. Quelques kilos furent remis d'urgence aux maires des communes riveraines. Bien qu'Etobon ne soit plus dans la zone limitrophe, étant situé en Haute-Saône, je me crus cependant autorisé à remettre quelques kilos aux malheureux rescapés de ce petit village, où 42 hommes furent froidement fusillés l'automne par les soldats allemands, et où le Comité neuchâtois d'entr'aide, présidé par M. le pasteur Bauer, du Locle, entreprit une si belle œuvre de charité. Ce geste fut très apprécié, voir à ce sujet la lettre de M. Béguin, pasteur à Etobon, jointe à la présente. Et maintenant, un peu de comptabilité.

Reçu en différents envois : Cire 176 kg., fil de fer 4 kg. — Donné à M. Chabot, pour Montbéliard, cire 75 kg., fil de fer 3 kg. A M. Aria, pour Belfort, cire 60 kg., fil de fer 1 kg. A M. le Maire d'Abbévillers, cire 2 kg.. A M. le Maire de Croix, cire 2 kg. A M. le Maire de St-Dizier, cire 2 kg. A M. le pasteur Béguin, à Etobon, cire 7 kg. Stock non encore remis à ce jour, 28 kg.

Les présidents des sociétés d'apiculture de Montbéliard et de Belfort distribuent les feuilles de cire sous leur propre responsabilité et établissent un état nominatif de bénéficiaires, état qui vous sera remis incessamment. Tous deux m'ont chargé d'exprimer tous leurs remerciements aux généreux donateurs. J'ai visité les villages dévastés de la région de Lomont, Pont-de-Roide, Montbéliard, et je me suis rendu compte de la grande pitié des ruchers franc-comtois, ruchers ébouillantés par les cosaques ou par les soldats allemands pour en prélever le miel sans danger. Je me suis rendu compte de la grande tâche qui rete à accomplir, et devant tant de désastres notre geste semble bien petit. Ce geste, bien que modeste, a cependant provoqué un vif sentiment de gratitude, et c'est avec émotion que beaucoup d'apiculteurs montbéliardais ou belfortains me chargent de vous dire encore une fois « merci ».

signé *Broquet*.

*

Siège social : Maison de l'Agriculture, 5, Rue Mazarin, Belfort.

Belfort, le 16 juillet 1945.

Monsieur Lucien Goffinet, président de la Société d'apiculture
Ajoie-Clos-du-Doubs, Buix.

Monsieur le Président,

En vous remettant sous ce pli la liste des attributions de cire gaufrée et de film étamé que vous aviez collecté au profit des apiculteurs sinistrés du territoire de Belfort, j'ai l'agréable devoir de vous dire à nouveau notre vive gratitude.

Votre geste vient s'ajouter aux nombreuses marques de charité et de sympathie dont notre pays a été le bénéficiaire. Nous n'oublierons jamais, en particulier, les attentions dont nos enfants ont été l'objet.

La population de notre cité a eu l'heureux privilège de pouvoir acclamer dans ses murs, les 30 juin et 1er juillet, Mme Burrus, qui figure là encore au nombre des généreux donateurs.

Notre ambition serait de pouvoir remercier tous ceux qui ont apporté leur concours à cette opération, parmi lesquels nous connaissons : la Manufacture de Tabacs F.-J. Burrus, de Boncourt ; la Société Romande d'Apiculture ; la Société d'Apiculture du Val-de-Ruz ; la Société d'Apiculture de Lausanne ; les fabricants de cire, ainsi que tous les apiculteurs, etc.

Nous vous demandons, Monsieur le Président, d'être notre interprète auprès d'eux et de leur dire combien leur générosité nous a touchés.

Nous nous réjouissons d'avoir pu nouer avec vous des relations amicales et nous souhaitons vivement que des occasions s'offrent de vous rencontrer fréquemment.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à nos sentiments de vive reconnaissance et agréez nos salutations distinguées.

Le président : (signé) *Aria.*



Rucher Grosjean (juin 1945).

Montagnes neuchâtelaises

Ensuite de grandes difficultés techniques dans l'impression des nouvelles boîtes pour le logeage du miel et du retard qui en est résulté, il a été décidé de renvoyer cette fabrication à l'année prochaine, ceci afin de donner satisfaction entière à tous nos membres.

Le Comité.

*

Réunion amicale le jeudi 13 septembre, à 20 h., au Buffet gare du Locle.

Le Comité.

Section d'Erguel-Prévôté

Réunion de groupe, 29 juillet 1945, à Belprahon.

Coincidence curieuse pour cette année, les réunions de groupes sont aussi revêtues que les hausses de miel. Après la réussite de Courtelary, voilà Belprahon. Nos amis apiculteurs de ce charmant petit village, bien exposé au soleil, attendaient une forte cohorte et ils arrivent... trois, et encore deux risquèrent de ne jamais arriver ; pensez donc ! aller chercher Belprahon sur le Raimeux, hein Louis !

Le quatrième, venant en vélo des Pontins, fit comme sœur Anne ; le pauvre, que n'a-t-il attendu les deux montagnards. Ce qui aurait fait les trois mousquetaires.

Visite de quelques ruchers en D. B., partout disette. Au dernier, rucher pavillon, ruches suisses, nous trouvons une ruche morte de faim et une avec des cellules de couvain calcifié.

Surprise de l'ami Auclin (inspecteur), qui fit quelques prélèvements pour envoi au Liebefeld. Après la visite, l'ami Marcel nous donne encore quelques précieux conseils et nous fit voir un cadre de couvain avec les deux loques, l'européenne et l'américaine, fait assez rare.

Après de bonnes poignées de main, les deux montagnards accompagnèrent encore l'inspecteur jusqu'à Grandval, où les attendait un de ces plats. Pensez donc, après trois heures de marche, et par quel soleil, cela aiguise l'appétit et sèche le gosier.

12 août 1945, à Reconvilier.

Dernière réunion de l'année. Comme le temps passe. Sera-t-elle mieux réussie ou plutôt fournie que les précédentes ? Oui, car nous avons le grand plaisir d'être attendus à la gare par une reine. Oui, Messieurs, Mme Bratschi s'occupe aussi d'apiculture, et avec ferveur encore. Elle assiste à nos réunions, à nos assemblées et fait même de l'apiculture pastorale. Elle suit le cours d'apiculture du district de Courtelary, organisé par la section. C'est à une de ces séances que notre cher président, M. Wiesmann, la prie de bien vouloir nous présenter ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion de ce jour et de l'en excuser. Une quinzaine d'apiculteurs s'acheminent vers le rucher pavillon de M. von Aesch.

Ruches suisses, population moyenne, une sur balance. M. von Aesch nous dit n'avoir jamais eu de colonies si sèches pour la saison.

Nous admirons le beau verger de ce dernier, arbres très bien entretenus ; on voit que l'ami Henri a passé par là. Ce qui nous surprend encore plus est le verre de l'amitié que nous offrent Mme et M. von Aesch. Quelques bonnes vieilles bouteilles comme nous n'en trouvons plus beaucoup. Du vrai nectar.

Merci de tout cœur aux sus-nommés pour leur beau geste. La cohorte se rend ensuite au rucher de M. Bangerter. Beau pavillon en ruches D. B., très bien transformées en bâtisses chaudes. Ici l'on voit la main du vieux renard qu'est en apiculture M. Geisbühler. Belles colonies qui auraient récompensé les soins assidus du propriétaire, si dame nature avait voulu. Aussi beau verger. M. Bangerter est passé maître dans l'art de manier le sécateur. Il nous offre d'alléchantes pommes transparentes Blancke. Merci, l'ami Henri, elles sont succulentes.

La visite se termine au rucher de M. Geisbühler. Pavillon en ruches suisses transformées pour la visite par le haut. Très belles colonies, et l'on ne peut comprendre qu'avec de pareilles ruches les hausses ne soient plus remplies. Toujours dame nature.

Que ferons-nous de nos belles ruches affamées avec si peu de sucre ? Telle est la question que se posent la plupart des apiculteurs.

Grande discussion entre MM. Geisbühler et Morel ; tout y passe, le nombre des cadres pour l'hivernage, le calfeutrage, l'entrée des ruches avec ventilation et surtout l'élevage des reines. Aussi buvons-nous leurs paroles, et les absents, encore une fois, eurent vraiment tort.

Bien à regret, la journée se termine emportant avec nous le souvenir d'une belle et instructive après-midi. Nous remercions encore une fois nos amis de Reconvilier pour leur aimable accueil, et ce fut le départ.

En terminant, une petite suggestion pour le comité : à l'avenir, ne pourrait-on pas, surtout pour ceux qui ne lisent pas ou égarent ? leurs Bulletins, faire paraître un petit communiqué 3 ou 4 jours avant la réunion, dans le quotidien régional du lieu de la visite.

G. V.

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Par décision de l'assemblée des apiculteurs, le 13 mai 1945, au rucher de M. Ariste Sermet, à Cernier, les membres ont approuvé à l'unanimité la proposition du Comité, de faire une collecte en cire et en espèces en faveur des apiculteurs des régions de Montbéliard-Belfort, si durement éprouvés par la guerre.

Nous remercions vivement tous les donateurs ainsi que les collecteurs pour la réussite de cette collecte.

Voici la liste des dons par localités.

Localités	Collecteurs	Espèces	Cire non fondue	Cire fondue	Cire gaufree
Fontaines	Par M. Krebs	18.—	3.500	—	—
Chéard	Par P. Fallet	22.—	5.—	14.200	2.—
St-Martin	R. Dessoulavy	8.—	2.—	—	—
Vieux Prés	R. Dessoulavy	3.—	—	—	—
St-Martin	Reçu d'un non-membre M. R. D.	5.—	—	—	—
Boudevilliers	Par M. S. Chollet	12.—	1.—	—	—
Malvilliers-La Jonchère	Par M. W. Challandes	22.—	4.—	—	—
Cernier	Par M. M. Guyaz	22.—	11.—	1	1
Les Hauts Geneveys	Par Mlle Th. Chassot	7.50	1.750	—	—
Dombresson	Par M. Bertholet	45.—	1.750	5.200	—
Le Côté	M. C. Monnier	8.—	—	—	—
Chaumont	Chèque postal	20.—	—	—	—
La Chaux-de-Fonds	Chèque postal	5.—	—	—	—
Les Geneveys s/ Coffrane	Don de M. Rosetti	20.—	—	0.950	3.500
Valangin	Par M. E. Gafner	24.—	—	—	—
Fontainemelon	Par M. E. Challandes	12.—	—	1.900	1.200
Savagnier	Par M. J. Lienher	—	19.500	8.600	—
Engollon	Individuel	—	1.—	1.300	1.—
Villiers	Par M. Bourquin	—	14.500	—	—
Totaux		fr. 253.50	65 kg.	33.150 kg.	8.700

Les 100 kg. de cire environ ont été envoyés à M. Cuénod, établissement d'apiculture, à Orbe, pour le gaufrage, auquel le fabricant prenait le 50 % des frais à sa charge. Il a donc été expédié depuis Orbe, au président de la Section de l'Ajoie-Clos-du-Doubs : 51 kg. 300 de cire gaufrée, et par chèque postal la somme de fr. 253.50.

La section a pris à sa charge tous les frais de gaufrage, écritures et expéditions pour la somme de fr. 80.—.

M. Goffinet, président de la Section de l'Ajoie-Clos-du-Doubs, en remerciant au nom des présidents de Montbéliard-Belfort, nous assure que la distribution se fera très justement.

Les membres donateurs de notre section du Val-de-Ruz forment les meilleurs vœux aux apiculteurs tant éprouvés par les massacres causés par la guerre, pour qu'ils jouissent de nouveau du bienfait de ce précieux don de la nature, création de notre *Père Céleste, l'abeille*. Car cet insecte, si riche en surprises, contribuera pour beaucoup à faire oublier les horreurs, les souffrances et malheurs passés.

Chéard, le 13 août 1945.

F. Amez-Droz, président de la section.

NOUVELLES DES RUCHERS

A. Porchet, rucher de La Bioleyre. — Carrouge (Vd.), le 16 août 1945.

La saison apicole est révolue. Juillet et août ont été nuls comme récolte. J'ai mentionné déjà ce que furent mai et juin : également mauvais. Seuls quelques bons apports, fin avril, avant la gelée, ont permis aux très bonnes

ruchées de vivre exclusivement. Les autres ont dû être secourues, en pleine saison, pour éviter la mort par la faim.

J'ai enlevé les hausses avant-hier. La plupart étaient vides, propres, et le tout petit surplus extrait sera mélangé au sirop de nourrissage. Car les nids à couvain sont très pauvres en vivres. Je m'en vais, sans attendre davantage, les partitionner à 6 à 7 cadres et nourrir à fortes doses par économie de sirop. Au printemps prochain, on verra ce que vaudra l'essai.

Sur mes 31 campagnes, c'est la première où je dois avouer un tel rendement de misère. Il est inutile de donner des chiffres. Pour l'apiculteur, les caractéristiques de l'année 1945 seront : pas de miel à vendre, peu ou pas d'essaims, les abeilles refusaient de construire faute de miellée et pas assez de sucre pour garantir un bon hivernage; par contre, ce fut l'absence complète de guêpes et des fausses-teignes. Pour tous, ce fut l'année de la terrifiante bombe atomique et aussi celle de la paix enfin revenue sur notre pauvre monde.

Ed. Fankhauser. — 14 août 1945.

Triste bilan. — Tout de même je me suis décidé à extraire. Les deux tiers des hausses sont trouvées aussi sèches que les yeux du diable. Il n'y a qu'à les empiler telles qu'elles et l'ouvrage va vite. Chose qui surprend, les abeilles n'ont aucune agressivité. Habituellement, à pareille époque, il ne fait pas bon s'y frotter. Mais elles ont tant rôdé en vain qu'elles ont fini par se décourager, voire se démoraliser. « Puisqu'il n'y a rien à défendre, laissons faire », semblent-elles dire. Peut-être ? Au milieu du jour, les sorties sont d'une rareté frappante. Une passivité presque complète. — Les corps de ruches sont également misérables. Un, deux, rarement trois kilos de provisions. La mieux pourvue, jugée indigne de la hausse en mai et qui s'est fort bien reconstituée, accuse presque 5 kg. dans ses onze grands cadres. Presque plus de couvain. Vu des œufs fraîchement pondus dans une seule.

On n'éprouve aucune peine à resserrer les colonies sur six ou sept rayons. Ceux des bords sont parfaitement vides et les colonies se sont considérablement affaiblies.

D'après ce que les collègues du voisinage m'apprennent, je puis me considérer encore parmi les heureux. Ils n'ont pas un gramme à extraire. L'un déclare même : — Tout ce que je désire, c'est de pouvoir sauver mes colonies.

Des fonds de vallons, à rosée régulière et abondante, sont mieux partagés. Un certain recoin de la Baie de Montreux est, une fois de plus, cité en exemple. Le rucher voisin accuse une moyenne de 5 kg. La mienne est vite calculée : 25 kg. pour 34 ruches. — Mais avec la foi du vigneron : on recommencera. *On a le microbe ou on ne l'a pas.*

Journée romande

Lors de la Journée romande, j'ai trouvé sur le chemin de St-Aubin à Fresens une paire de lunettes avec verres à double foyer. J'ai fait quelques recherches à Fresens pour retrouver le propriétaire, mais sans résultat. Dès lors j'ai complètement oublié de m'occuper de ma trouvaille. Comme il s'agit d'un objet d'une certaine valeur, je vous prierais de faire insérer dans le Bulletin quelques lignes à ce sujet.

Jules Lienher, Savagnier.

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales

Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.

Prospectus sur demande.

J. HÄNI SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

Les sucres du miel

*sont de puissants
générateurs
d'énergie*

Cire gaufrée plus épaisse au même prix

Si vous nous envoyez de la cire d'abeilles à travailler, vous en économiserez beaucoup parce que nous vous préparerons de la cire gaufrée plus épaisse. Ces rayons seront alors bâtis plus vite.

Demandez-nous notre prix-courant et une lettre de voiture.

Bienen  *Meier*
LES FILS
DE R. MEYER

Fabr. de feuilles gaufrées
KUNTEN (Arg.)
Tout pour l'apiculture

A découper et à nous adresser.

COMMANDE

Adressez-nous un prix-courant et une lettre de voiture pour l'envoi à bon compte de vieux rayons de cire

Adresse :



LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DE LAUSANNE ET ENVIRONS

vous offre :

Sucre pour abeilles

par 100 kg.,	le kg. net	Fr. 1.04
de 50 à 99 kg.	»	» 1.05
de 25 à 49 kg.,	»	» 1.06
moins de 25 kg.,	»	» 1.07
(emballage et impôt en sus)		

S'adresser : **Av. de Beaulieu 9, Lausanne**
Tél. 2 47 92 — Ch. post. II 822

SOMMES ACHETEURS de **MIEL DU PAYS**

au prix officiel — contre titre de rationnement — paiement au reçu de la marchandise et par **n'importe quelle quantité.**

Faire offres échantillonnées à

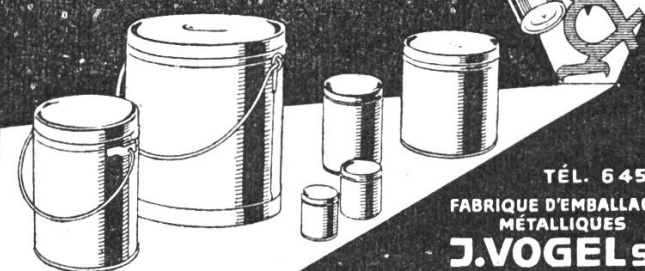
Otto Althaus-Wyss A.-G.
B A L E

OCCASION

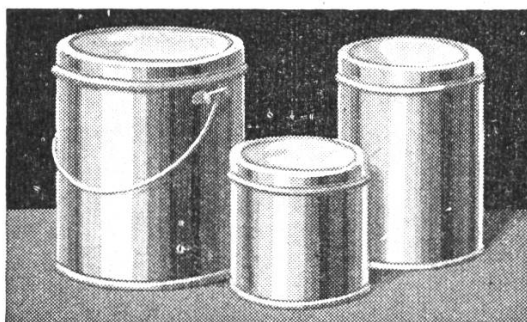
A vendre pour cause de transformation 24 ruches D. B. pour pavillon, état de neuf, avec regard vitré à l'arrière et ouverture pour le nettoyage du plateau. Complètes ou non. Délai de livraison à convenir.

Pour visiter s'adresser à l'Etablissement apicole Chili, Monthey. Tél. 4 21 54.

BOITES A MIEL



TÉL. 645 21
FABRIQUE D'EMBALLAGES
MÉTALLIQUES
J. VOGEL S.A.
AESCH - BÂLE
FONDÉE EN 1876



BOITES A MIEL

EN TOLE D'ALUMINIUM

Emballage propre, hygiénique, résistant à la chaleur, permettant la dissolution du miel cristallisé sans dommage pour l'emballage. Supérieur à tous les autres emballages de remplacement en carton, papier parcheminé ou tôle noire.

En vente aux prix suivants :

Grandeur	1/2	1	2	2 1/2	5 kg.
Sans anse, par 100 p. à la fois	Fr. 28.-	41.-	68.-	74.-	141.- le cent
» » 50 »	Fr. 29.-	42.-	70.-	76.-	144.- »
Avec anse, par 100 p. à la fois	Fr. —.—	—.—	96.-	108.-	181.- le cent
» » 50 »	Fr. —.—	—.—	98.-	110.-	184.- »

Prix spéciaux pour quantités importantes

HOFFMANN FRÈRES, Thoune

FABRIQUE D'EMBALLAGES MÉTALLIQUES ET DE CARTONNAGES

Tél. 2 34 36 - Fondée en 1890

A vendre trois fortes

colonies D.-B.

prêtes pour l'hivernage.

S'adresser à Th. Menétrey, Echichens s/Morges.

Colonies

de race italienne pure, cadres bâtis, de tout genre (hausse nid. D.-B.). Consultations apicoles par correspondance. Joindre timbre de 50 ct.

B. Svanascini, apiculture, Mendrisio (Tessin).

Suis acheteur de

MIEL DU PAYS

garanti pur, toutes quantités. Coupons et paiement comptant, au prix officiel. Offres à Maison H. Kohler, produits laitiers, rue du Conseil 23, Vevey. Tél. 5 19 45.

Je cherche à acheter d'occasion

UN EXTRACTEUR

en bon état. N'importe quel système.

Alb. Schenk, La Bosse, Bémont (J. b.).



Sucre de fruits Hostettler

est liquide et sans odeur

franco gare de destination fr. 1.02 le kg.

Achats en groupe de plus de six bidons Fr. 1.— le kg.

Sucre de fruits et boissons S.A. Altstetten-Zürich

Signature de contrôle pour les apiculteurs

COMMANDE (A détacher et à introduire dans une enveloppe affranchie par Fr. 0 20)

Veuillez m'envoyer de suite franco gare C.F.F.
 bidons de 35 kg net de **sucré de fruits liquide «D» pour les abeilles au prix de Fr. 1.02**, payables à réception de la marchandise, contre remboursement. Je m'engage à retourner les bidons vides, dans les deux mois qui suivent la réception, franco-gare **Altstetten-Zürich**.

....., le 1945.

Pour 1 bidon de 35 kg net = 23 kg de coupon de sucre

" 2	"	70	"	= 47	"	"	"
" 3	"	105	"	= 70	"	"	"
" 4	"	140	"	= 93	"	"	"
" 5	"	175	"	= 117	"	"	"
" 6	"	210	"	= 140	"	"	"

Signature et adresse exacte:

Ci-inclus kg coupons

Attention! Timbre de rationnement. Nous vous rendons attentifs au fait que nous ne pouvons livrer qu'après réception des coupons. Nous vous prions donc de joindre ces derniers aux commandes.